



**CHAMBRE DES COMMUNES
CANADA**

CULTIVONS L'AVENIR

Rapport du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

**Le président
James Bezan, député**

**FÉVRIER 2008
39^e LÉGISLATURE, 2^e SESSION**



Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

Si ce document renferme des extraits ou le texte intégral de mémoires présentés au Comité, on doit également obtenir de leurs auteurs l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ces mémoires.

Les transcriptions des réunions publiques du Comité sont disponibles par Internet : <http://www.parl.gc.ca>

En vente : Communication Canada — Édition, Ottawa, Canada K1A 0S9

CULTIVONS L'AVENIR

Rapport du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

Le président

James Bezan, député

FÉVRIER 2008

39^e LÉGISLATURE, 2^e SESSION

COMITÉ PERMANENT DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE

PRÉSIDENT

James Bezan

VICE-PRÉSIDENTS

André Bellavance

Paul Steckle

MEMBRES

Alex Atamanenko

Ken Boshcoff

L'hon. Wayne Easter

Guy Lauzon

Larry Miller

Jean-Yves Roy

L'hon. Carol Skelton

Lloyd St.Amand

Brian Storseth

AUTRES DÉPUTÉS QUI ONT PARTICIPÉ

Ève-Mary Thai Thi Lac

GREFFIER DU COMITÉ

Jean-François Lafleur

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Service d'information et de recherche parlementaires

Jean-Denis Fréchette

LE COMITÉ PERMANENT DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE

a l'honneur de présenter son

TROISIÈME RAPPORT

Conformément au mandat que lui confère l'article 108(2) du Règlement, le Comité a étudié Cultivons l'avenir et a convenu de faire rapport de ce qui suit :

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
RECHERCHE ET INNOVATION	1
RECHERCHE ET INNOVATION (Recommandation 1)	2
PROGRAMMES ENVIRONNEMENTAUX	2
PROGRAMMES ENVIRONNEMENTAUX (Recommandation 2)	3
PROGRAMMES ENVIRONNEMENTAUX (Recommandation 3)	4
NÉCESSITÉ D'UNE REFONTE DES RÈGLEMENTS	4
NÉCESSITÉ D'UNE REFONTE DES RÈGLEMENTS (Recommandation 4)	5
PARTENARIATS ÉTAT-SECTEUR	5
PARTENARIATS ÉTAT-SECTEUR (Recommandation 5)	5
Annexe A: Liste des témoins	6
Annexe B : Liste des mémoires	8
Demande de réponse du gouvernement	9

LES PROGRAMMES AUTRES QUE CEUX DE GESTION DES RISQUES DE L'ENTREPRISE DANS *CULTIVONS L'AVENIR*

Rapport du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire de la Chambre des communes

INTRODUCTION

En juin 2007, le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire de la Chambre des communes a déposé un rapport exhaustif sur la nouvelle politique agricole et agroalimentaire canadienne, *Cultivons l'avenir*, appelée à remplacer l'actuel Cadre stratégique pour l'agriculture (CSA). Nos recommandations couvraient cinq volets de la nouvelle politique : la gestion des risques de l'entreprise (GRE), l'environnement, la science et l'innovation; le renouvellement; l'innocuité et la qualité des aliments.

Le 17 novembre 2007, en réunion à Toronto, les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux de l'Agriculture ont annoncé « qu'ils comptaient obtenir les autorisations nécessaires à la reconduction des programmes du CSA non liés à la GRE pour au plus une autre année ». Le rapport et les recommandations du Comité permanent traitent également des programmes non liés à la GRE, mais cette annonce des ministres a donné aux intervenants et au Comité l'occasion de revoir certains des sujets les plus sensibles et les plus importants de ce type de programmes. À cette fin, le Comité a tenu quatre réunions durant les dernières semaines de 2007 avec les intervenants et une avec le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et le ministre responsable de la Commission canadienne du blé. Il s'en est dégagé quatre sujets qui concernent les programmes hors-GRE qui sont traités ici.

RECHERCHE ET INNOVATION

Dans son rapport de juin 2007, le Comité permanent formule trois recommandations sur la recherche : elles visent à simplifier la recherche; à consacrer à l'agriculture primaire des éléments particuliers de la stratégie de

recherche canadienne; à fournir aux producteurs de meilleures données sur l'innovation et l'accès aux marchés, par l'instauration d'un guichet unique. La recommandation vedette en matière de recherche et d'innovation était la recommandation n° 22 suivante :

Sur la base de la prémisse que les bio-produits émergents et les innovations agroalimentaires ne peuvent être développés sans agriculture, le Comité recommande que la recherche axée sur la production agricole primaire soit mieux définie dans la Stratégie de science et d'innovation, qu'un volet spécifique lui soit clairement consacré et qu'elle obtienne sa juste part de financement.

Un meilleur équilibre entre le financement public et le financement privé de la recherche semble également essentiel à une stratégie viable à long terme pour donner aux producteurs canadiens un avantage sur leurs concurrents étrangers. Les intervenants estiment que le fédéral ne fait peut-être pas assez d'efforts dans ce sens et qu'en conséquence, le secteur privé comble le vide. Le secteur privé a un grand rôle à jouer en recherche et en innovation, mais l'État fédéral également. Par conséquent :

RECOMMANDATION 1

Le Comité permanent recommande que le gouvernement fédéral accroisse son financement à la recherche et à l'innovation en agriculture, afin d'améliorer l'équilibre entre le financement public et privé, qui fait partie intégrante d'une stratégie visant à donner aux producteurs canadiens un avantage sur leurs concurrents étrangers.

PROGRAMMES ENVIRONNEMENTAUX

Avec 11 programmes, le volet environnement est de loin le volet non lié à la GRE le plus considérable de *Cultivons l'avenir*. Les avantages des plans environnementaux des fermes et des autres mesures écologiques, comme

l'Alternative Land Use Services (ALUS), sont largement reconnus, dans le monde agricole comme à l'extérieur de celui-ci. En plus d'encourager la bonne utilisation des ressources agricoles, ils créent des retombées positives dans le public. Le débat sur ces programmes non liés à la GRE va apparemment bon train, mais les agriculteurs ne savent pas trop à quoi s'en tenir pour ce qui est des échéances et de la disponibilité des fonds dans l'avenir. Par conséquent :

RECOMMANDATION 2

Le Comité permanent recommande que les discussions fédérales-provinciales-territoriales sur l'avenir des programmes environnementaux se fassent en mode accéléré, de façon à communiquer aux agriculteurs canadiens la détermination du gouvernement à établir une approche intégrée des programmes environnementaux dans les milieux agricoles.

Hors de la ferme, l'environnement est perçu comme un puissant outil de marketing, qu'on invoque de plus en plus dans le commerce du détail et de la fabrication de produits alimentaires. Cela est particulièrement vrai en Europe, où le secteur agroalimentaire a fondé la Sustainable Agriculture Initiative Platform (plateforme d'initiative pour une agriculture durable – plateforme SAI) dont le mandat est de soutenir le développement de l'agriculture durable et ses divers intervenants et de la faire connaître dans le monde entier. La plateforme SAI appuie les pratiques et systèmes agricoles qui préservent la disponibilité future des ressources actuelles et en améliorent le rendement. Cette démarche permet à l'agriculture de mieux contribuer à la satisfaction des exigences environnementales, sociales et économiques de la population¹.

Même si le Canada est un chef de file mondial de la production agricole durable, cette facette de notre agriculture est mal connue sur le marché; par conséquent, nos agriculteurs trouvent difficilement à exploiter l'aspect écologique pour

¹ <http://www.saiplatform.org/about-us/what-is/default.htm>

promouvoir leurs ventes. En offrant des produits distincts pour leurs avantages pour l'environnement, nous multiplions les choix du consommateur et nous éveillons son intérêt pour les pratiques vertes. Cette sensibilisation est cruciale pour la réussite des stratégies environnementales du gouvernement. Par conséquent :

RECOMMANDATION 3

Le Comité permanent recommande que le gouvernement appuie des initiatives de l'industrie agroalimentaire qui ajouteront un aspect marketing au volet agroenvironnemental de *Cultivons l'avenir*, par l'élaboration de paramètres de développement durable agréés par de vastes coalitions, notamment des organismes environnementaux, et qui conféreront un avantage sur le marché international aux produits agroalimentaires canadiens du fait qu'ils seront respectueux de l'environnement.

NÉCESSITÉ D'UNE REFONTE DES RÈGLEMENTS

Une des constantes durant les audiences du Comité permanent, que ce soit dans l'étude sur *Cultivons l'avenir* ou aux autres réunions, c'est le fardeau de la réglementation. Dans son rapport de juin 2007, le Comité retient deux sujets propices à l'amélioration — l'Agence de réglementation antiparasitaire et le transport des denrées agricoles —; cependant, plusieurs programmes non liés à la GRE sont également reconnus pour être très réglementés. L'année supplémentaire de discussions sur ce type de programmes donne une excellente occasion de revoir les effets contradictoires fréquents d'un cadre réglementaire beaucoup trop rigide qui, dans bien des aspects, aurait dû être révisé depuis longtemps et n'a plus aucune pertinence pour l'agriculture moderne. Par conséquent :

RECOMMANDATION 4

Le Comité permanent recommande que, durant l'année de transition pour les programmes non liés à la GRE, on effectue une révision en profondeur des règlements, et que les réformes nécessaires soient mises en œuvre une fois ces programmes intégrés dans *Cultivons l'avenir*.

PARTENARIATS ÉTAT-SECTEUR

Cultivons l'avenir fait l'objet, au niveau des ministres fédéral, provinciaux et territoriaux, de discussions inspirées « par une vision commune de ce que constitue un secteur de l'agriculture, de l'agroalimentaire et des produits agro-industriels rentable et innovateur qui contribue au développement de collectivités rurales dynamiques et qui en tire parti. » Toutefois, de nombreux témoins ont également souligné l'importance d'un partenariat vigoureux entre l'État et le secteur agricole dans son ensemble. Qu'il s'agisse de commercialiser les résultats de la recherche ou d'étoffer l'action du secteur sur le marché, il est impérieux que les gouvernements et le monde agricole travaillent en étroite collaboration pour assurer la réalisation de cette vision commune d'un secteur profitable et novateur. Par conséquent :

RECOMMANDATION 5

Le Comité permanent recommande la promotion d'un partenariat vigoureux entre l'État et le secteur agricole pour assurer, durant la prochaine année, la bonne mise en œuvre de programmes nouveaux ou améliorés non liés à la GRE, dans le cadre de la politique *Cultivons l'avenir*.

ANNEXE A LISTE DES TÉMOINS

Organisations et individus	Date	Réunion
Fédération canadienne de l'agriculture Bob Friesen, président	2007/11/28	5
Syndicat national des cultivateurs Kalissa Regier, vice-présidente des jeunes		
Syndicat national des cultivateurs Colleen Ross, présidente des femmes		
Office canadien de commercialisation des oeufs d'incubation de poulet à chair Errol Halkai, directeur général	2007/12/03	6
Canadian Co-operative Association Carol Hunter, directrice exécutive		
Canadian Co-operative Association Lynne Markell, conseillère, Affaires gouvernementales et politiques publiques		
Office canadien de commercialisation des oeufs Harold Froese, directeur		
Office canadien de commercialisation du dindon Mark Davies, président		
Producteurs de poulet du Canada David Fuller, président		
Producteurs laitiers du Canada Jacques Laforge, président		
Association des municipalités rurales de la Saskatchewan David Marit, président		
Ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire Marc Fortin, sous-ministre adjoint Direction générale de la recherche	2007/12/05	7

Ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire

Danny Foster, directeur général
Développement des programmes pour la gestion
des risques de l'entreprise. Direction générale des
programmes financiers pour l'agriculture

Ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire

2007/12/05

7

Andrew Marsland, sous-ministre adjoint
Direction générale des politiques stratégiques

Ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire

Krista Mountjoy, sous-ministre adjoint
Direction générale des services à l'industrie et aux
marchés

BIOTECanada

2007/12/10

8

Philip Schwab, vice-président des relations avec
l'industrie

**Association canadienne du commerce des
semences**

Jeff Reid, premier vice-président

Performance Plants

David Dennis, président-directeur général

Pulse Canada

Gordon Bacon, président-directeur général

Pulse Canada

Todd Stewart, membre du conseil d'administration

Chambre des communes

2007/12/12

9

Gerry Ritz, ministre de l'agriculture et de
l'agroalimentaire

ANNEXE B LISTE DES MÉMOIRES

Organisations et individus

Association des municipalités rurales de la Saskatchewan

Canadian Co-operative Association

Syndicat national des cultivateurs

DEMANDE DE RÉPONSE DU GOUVERNEMENT

Conformément à l'article 109 du Règlement, le Comité demande au gouvernement de déposer une réponse globale au présent rapport.

Un exemplaire des procès-verbaux pertinents ([séances nos 5 à 9 et 18](#)) est déposé.

Respectueusement soumis,

Le président,

James Bezan, député